L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX: rue de Chartres No 73,

NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 2 DECEMBRE 1865.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI MATIN, 2 DECEMBRE

La Presse de la Nlle-Orléans.

Convention officielle, le 10 novembre 1865.

Les soussignés, propriétaires de la Presse de la Nlle-Orléans, conviennent d'adopter un tarif uniforme d'annonces.

TARIF D'ANNONCES:

	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	12 mois
Un carré..	$12 net.	$22 net.	$30 net	$50 net	$75 net
Deux "	22 "	38 "	55 "	80 "	125 "
Trois "	30 "	52 "	80 "	110 "	175 "
Quatre "	38 "	67 "	90 "	140 "	225 "
Cinq "	45 "	80 "	105 "	170 "	275 "
Six "	54 "	95 "	120 "	200 "	325 "
Sept "	60 "	105 "	135 "	230 "	375 "
Huit "	65 "	115 "	150 "	250 "	425 "
Neuf "	70 "	125 "	165 "	270 "	450 "
Dix "	75 "	135 "	180 "	290 "	480 "
Onze "	80 "	145 "	195 "	310 "	510 "
Douze "	85 "	155 "	210 "	330 "	540 "
Treize "	90 "	165 "	225 "	350 "	570 "
Quatorze "	95 "	175 "	240 "	370 "	600 "
Quinze "	100 "	185 "	250 "	390 "	630 "
Trente "	175 "	320 "	450 "	750 "	1200 "

Les annonces au mois, hebdomadaires, tous les deux jours, paieront les deux tiers des tarifs ci-dessus.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront 25 le carré par mois.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront de 50 le carré, pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront de 1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces spéciales par lettre-clef, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, les escompte dont il sera convenu avec elles; pourvu que, dans aucun cas, cet escompte ne dépasse 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents ligne pour chaque insertion. Néanmoins, les annonceurs auront sur ces réclames le même escompte que sur leurs annonces.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

G. P. WEISSE & Co., *Abeille de la N. O.*
A. M. HOLBROOK, *Picayune* "
J. O. NIXON, *Crescent* "
WM. H. C. KING & Co., *Times* "
EDWIN L. JEWELL, *Southern Star.*

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des importations, exportations et consignations, et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

ANNONCES

De la deuxième Page.

On trouvera désormais à la deuxième page de l'*Abeille* toutes les annonces de ventes à l'encan, de ventes judiciaires, ainsi que les avis du shérif et des ventes.

En à la troisième page, nombre d'annonces.

Annonces—On a dû voir dans le Tarif de la Presse que les annonces publiées dans la page du titre (page éditoriale) paient le prix plein, c'est-à-dire $1 50 le carré par insertion, moins l'escompte, s'il y a lieu. Les annonces destinées à cette page, et que l'on désire y voir maintenir, doivent donc être marquées *Première page* ou *Page éditoriale*.

FEUILLETON.

Pour le feuilleton, voir la deuxième page.

Vendre à Demeure de ce jour.

Pour l'heure et les détails, voir aux annonces

Par le shérif de Orléans—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un terrain avec bâtisses face à la rue de l'Union, Troisième District.

Par le shérif de la Paroisse St Bernard — à l'Hôtel de Ville, sur les lieux, à environ cinq milles au-dessous de la ville de la Nlle-Orléans, trois morceaux de terre avec bâtisses.

Par G. de Feriet, — à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une grande maison double, rue Trémé, entre Dumaine et St. Philippe—Deux lots de terre avec une belle maison, façade en briques, Rue du fer, dans la Troisième District, au tambour Washington.

Par J. H. Cruzat, — à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un demi-lot amélioré et de prix, dans le Deuxième District, entre Bienville et Conti, près de l'Avenue Carollton, ayant une petite bâtisse en cottage.

Par J. B Walton & Deslonde, — à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, un morceau de terre de prix, situé sur le chemin de Gentilly avec une bonne maison cottage et ses dépendances, 40 terrains et un morceau de terre, situés dans le Trois-cent District, avec une bonne maison en bois.

Par B Guinault, — à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une propriété à étage, rue St Pierre, entre Royale et Burbigny, une maison rue des Grands Hommes, entre Mandeville et Kerlérec, une maison rue Kerlérec, faubourg Trémé, une maison, faubourg St Jean, entre les rues Quinze et Trente, une maison rue Bourgogne, en face l'Hôpital des Troupes.

Par Forstall & Spear, — à la Bourse des Négociants et Vieille Levée, près Douane, tabac à chiquer et cigares de choix; marchandises sèches, porter-vues, à la.

Par E. Roper & Co., — à leurs salons de vente, bottes et souliers en brodequins.

Par J P. Boisseau, — à son magasin d'encan, 72 pointes de faïence.

Par D E. Morphy, — à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, 100 balles de coton avarié. Et à son magasin d'encans, 8 rue Royale, cette matinée, à 10 heures.

Par Vincent & Co, — à son magasin d'encans, 52 rue Royale, cette matinée, à 10 heures, indiennes, couvertures, flanelles, draps, satinet, satinet, mousseline laine.

Par J G Blohm — à son salon d'encans, marchandises sèches de saison et habillements.

Par Tourne & Soubeiran — 11 rue Vieille Levée, vins de Champagne, vins rouges.

Par F Fernandez — à son magasin, marchandises sèches.

Par J. P. Boisseau — au No 72 de la rue Gravier, confitures, fromage, savons, bouteilles &c.

Par Rose Gutierrez — au N. 94 de la rue de Chartres, meubles, vaisselle, glaces, ustensiles de ménage & marchandises sèches.

Par D E. Morphy — aux Nos 34 et 36 de la rue Fulton Lois.

Les principes et les faits

Nous avons un profond respect pour le sentiment dont semblent animés certains membres de la législature et qui les porte à ne pas vouloir tromper avec les principes, mais nous ne pouvons nous empêcher de croire que ces honorables citoyens ont oublié ce qui s'est passé depuis cinq ans, que l'archeur et la conviction dont ils font preuve dans la défense du droit absolu proviennent des illusions qu'ils se créent sur la situation actuelle.

C'est une belle cause à défendre que celle des principes. Le Sud a sacrifié pour la soutenir les richesses accumulées sur son sol par un siècle d'efforts persévérants, et le sang de ses plus braves et de ses meilleurs citoyens; il a sacrifié tout ce qu'il tenait du passé, tout ce qu'il avait dans le présent et tout ce que lui promettait l'avenir et ces mêmes principes politiques et sociaux, qui formaient l'enjeu de la lutte, cet sombré dans ce grand naufrage avec les titres les rêves et les espérances qui faisaient l'orgueil et le bonheur du Sud. Le deuil, la ruine, la misère, l'humiliation qui ont suivi le désastre des armes sont le double lot de nous qu'il faille en rappeler le souvenir à ceux qui invoquent encore aujourd'hui la supériorité des principes?

Après la défaite, il n'y avait que deux partis à prendre pour tout homme qui avait suivi cause commune avec la Confédération: ou se disposer solennellement dans une attitude passive et subir sans se plaindre, les persécutions, la confiscation, l'exil—ce qui est où la protestation muette du vaincu en faveur des principes pour lesquels il avait combattu, ou se soumettre de bonne grâce à la loi du plus fort, et accepter les conditions de la défaite, si le vainqueur les faisait compatibles avec l'honneur et la dignité du vaincu.

C'est ce dernier parti que les populations du Sud ont choisi; elles ont accepté la logique des faits substituée à celle des principes; elles ont décidé d'avoir recours aux expédients, parce que dans les expédients seuls elles pensaient trouver le salut. Il n'est de savoir et de bon sens, pour ce qui la concerne, maintenant cette politique utilitaire, qui est elle ira de nouveau, sous prétexte de défendre aux principes, heurter de front des obstacles insurmontables.

Ceux qui invoquent le droit par au sujet du gouvernement de la Louisiane, oublient que leurs objections peuvent s'appliquer avec autant de force au gouvernement fédéral. L'élection présidentielle de 1864 a eu lieu sans la participation des Etats du Sud, toutes les lois votées par le Congrès depuis 1861 l'ont été sans le concours des représentants de ces Etats. En conclura-t-on que le Sud doive élever la prétention d'agir, tout cela ce qui a été fait et de remettre les choses en l'état où elles étaient en 1860? Cependant la question serait fort discutable au point de vue des principes purs du gouvernement républicain; mais personne, personne, ne jugera opportun de la soulever.

Pourquoi, dans les questions locales, reconnaître la toute puissante de l'état et s'en tenir à la règle rigide des principes abstraits? Est-ce que quelque jour un acte de l'autorité militaire va venir nous rappeler le triste état de subordination dans lequel nous vivons, et nous donner une leçon de patience et de sagesse?

En voyant se réunir une assemblée, élue légalement par tout le peuple de la Louisiane, composée de citoyens honorables, de patriotes sincères, dévoués à un sol désintéressé pour le bien de l'Etat, nous espérions que la passion aurait bannie des débats, et que les conseils du plus sages et expérimentés prévaudraient sur les aspirations politiques qui pourraient être en conflit avec les nécessités pratiques de la situation.

Tout le monde est d'accord pour réprouver la constitution républicaine de 1864. Mais pourquoi en profiter d'un ordre une nouvelle, quand il n'est définitivement pas certain qu'elle puisse être mise en vigueur. Ne vaut-il pas mieux attendre que l'état ait reconquis son entière autonomie pour procéder à la constitution d'un bilan permanent et durable, quand se bornant à la poursuite d'un système constitutionnelle en négligeant des questions dangereuses qui nous nous pas!

Nous admettons que le gouvernement soit un gouvernement *de facto*, mais alors la législature est également une législature *de facto*, et elle doit avant tout tenir compte des faits qui s'imposent, qui parlent plus haut que tous les principes; elle doit faire face à l'orage par une législation d'expédients et remettre au jour où le calme aura succédé à la tempête le soin de procéder à une œuvre de réédification politique et sociale qui exige une maturité de réflexion incompatible avec l'état actuel d'anarchie et d'incertitude dans lequel nous nous trouvons.

La loi martiale.

Les Times de la Mobile annonce que le président Johnson a donné raison à l'autorité militaire dans l'affaire de l'*habeas corpus* dont nous avons fait mention. On sait que M. Dexter, citoyen de Massachusetts, ex agent du trésor, ayant été arrêté par ordre du général Woods à Mobile, avait obtenu du juge Busteed, de la cour de District des Etats-Unis, un mandat d'habeas corpus. L'officier auquel il fut servi répondit qu'il avait ordre du général Woods de ne pas obéir au mandat, parce que le général considérait que la proclamation suspendant le privilège de l'habeas corpus était encore en force. Cette journée vint une sentence dans laquelle il établit que le privilège ne pouvait être suspendu qu'en temps de guerre, et il fit citer le général à comparaître pour répondre à l'accusation de mépris de cour, mais en fixant un délai suffisant pour qu'il puisse être référé à Washington. La réponse comme nous l'avons dit, est favorable à l'autorité militaire.

GRAND CONCERT A L'OPERA—Les jeunes artistes dont nous avons annoncé l'arrivée, il y a quelques jours, mademoiselle Marguerite Elie doit donner son premier grand concert dans la salle de l'Opéra, le mardi, 19 décembre courant. C'est là une nouvelle qui sera accueillie avec faveur dans notre monde musical qui s'est intéressé aux débuts de mademoiselle Elie et qui est impatient d'apprécier le talent qu'elle a acquis pendant son séjour de neuf années à Paris.

Nous avons eu la bonne fortune de l'entendre dans une soirée intime, et nous ne croyons pas commettre une indiscrétion en faisant part à nos lecteurs de nos impressions. La jeune pianiste louisianaise semble avoir emprunté quelques qualités à chacune de ses trois professeurs—trois maîtres que nous avons déjà nommés—Herz son style magistral, son expression vigoureuse; à Stamati en correction, en justesse, en pureté irréprochables; à Schloff en grâce, en finesse de nuances et son originalité. Dans deux ou six morceaux de genres complètement différents, que nous lui avons entendu exécuter, mademoiselle Elie a fait preuve des qualités les plus variées et d'un sentiment musical qui révèle une nature vraiment artistique. Elle se joue des difficultés avec une aisance merveilleuse, restant toujours sûre d'elle-même dans les passages les plus entraînants et gardant une justesse de mesure qui satisfait toute l'oreille la plus délicate, sans que cette correction lui fasse négliger les nuances et détail propres à faire ressortir toutes les beautés des morceaux.

En résumé, nous dirons que Mademoiselle Elie doit déjà être considérée comme une artiste ayant un talent remarquable, résultat dû à la grande partie à des maîtres habiles, mais dû aussi à une heureuse organisation musicale, qui lui a permis de mettre à profit les enseignements de ses maîtres, et de se composer un genre original sans imiter servilement aucun d'eux. Nous ne doutons pas que notre public, si bon appréciateur de la musique, ne sanctionne pleinement par ses applaudissements l'opinion que nous formulons en ce moment, alors que nous sommes encore sous le charme de jeu si brillant, si pur et si correct de cette gracieuse pianiste.

Arrivée de Steamers

Il est arrivé, dans la nuit de jeudi à vendredi, trois steamers de New York: le *Mississippi*, capitaine Hatch, parti le 15, le *Lebanon*, capitaine Howey, parti le 18, et le *Fanny Skerry*, dont nous avons déjà parlé.

Arrivée de Personnages.—Le gouverneur *Moore*, de la Louisiane, est arrivé en ville et descendu à l'Hôtel St Charles.

Le général Richard Taylor et l'honorable John H Reagan, se trouvent des postes des Etats confédérés sont également en ville.

NOUS AVONS eu le plaisir de recevoir la visite de M W. M BURWELL, rédacteur de *National Intelligencer*, journal conservateur de Washington. M. Burwell est Virginien de naissance et il porte un intérêt sincère à tout ce qui concerne l'avenir et la prospérité du Sud. Nous avons trouvé en lui un homme fort délivré et nous sommes convaincus que ses correspondances refléteront il le nouvel Etat des esprits et des choses dans les Etats qu'il est en train de visiter.

MEDICAMENTS FRANÇAIS. — M. EDOUARD GUILLOT, No 128 rue Royale, vient de recevoir de Paris un envoi considérable d'excellents médicaments français, dont l'authenticité et le fraîcheur sont pleinement garanties. On en trouvera l'énumération dans une annonce insérée plus loin. Nous croyons devoir également appeler l'attention du public sur les parfumeries françaises de la maison Guillot. Provenant des premières maisons de Paris, elles sont supérieures à la plupart des parfumeries importées à la Nlle-Orléans et se recommandent aux dames par leur extrême finesse.

SAVON POUR LE PEUPLE—Les fabricants du savon O. K. invitent les chefs de famille, les propriétaires d'hôtels et de pensions, les blanchisseuses, les peintres, les domestiques et les servantes, à en faire l'essai, persuadés qu'ils en seront pleinement satisfaits et ne voudront plus en employer d'autre. Il répétent que c'est à la fois le meilleur savon et celui qui coûte le moins. On le trouve dans toutes les grosseries, ainsi que la poudre blanc de Pyle, mais si également chez A. D. Griffy, à l'angle des rues Bienville et Vieille Levée.

Charbon anglais et américain — La maison W. G. Coyle & Co. annonce qu'elle a à vendre de l'excellent charbon anglais de Cannel et de charbon de Pittsburg de première qualité. Bureau rue Gravier 142, entre les rues du Camp et St Charles.

Whiskey, whiskey— A vendre par W Hilsted & Cie rue Gravier, No 109, de l'excellent whiskey de toutes les marques, depuis le Vieux Bourbon jusqu'au Pike's Magnolia.—Voyez l'annonce.

Arrivage de Liverpool—Le vapeur *Bohemia* est arrivé de Liverpool à la barre de Mobile, le 30 au soir, après une traversée de 23 jours, avec une plaine cargaison et 115 passagers.

VINS, FRUITS, LIQUEURS, &c. — M. JOS. BROUSSE, No 59 rue de la Douane, a reçu de Bordeaux en sus lots de vins, surfines à huile, fruits à manger, vin, conserves, liqueurs, &c.—Voir l'annonce

Afrique du Sud.

Paluma, 12 novembre

Il n'est bruit ici que du différend hispano-chilien. L'animal l'aréja bloque toujours les ports de Valparaiso, de Coliaire, de Coquimbo et de Bloque effectif, et les bâtiments obtiennent facilement la permission de rentrer et de sortir, de débarquer leurs marchandises, etc. J'ajoutera que le Président de la république chilienne a ouvert au commerce trente six nouveaux ports, que l'escadre espagnole a été mise hors d'étude et que le général espagnole de Valparaiso, il n'en est pas question: je ne crois pas que l'amiral Pareja y ait jamais sérieusement songé, et je crois pouvoir sûrement, l'attitude des jeunes étrangers était faite pour le détourner de ce projet. Je sais convaincu que l'amiral espagnol a voulu simplement intimider le Chili. Vous savez qu'il a pu faire, et le détourner de l'agressive et que la Chambre les soumette au contrôle chargé de la guerre lors de travail—La Chambre ordonne que ces documents soient acceptés.

Une lettre de M. Louis Krigley relativement à une machine qui a inventée pour arrêter les crevasses, est soumise au comité des terres et des levées.

M. Fagot présente une résolution qui a trait à l'état actuel du trésor de la Louisiane appuyé sur le salaire des officiers et des employés de la législature.

La Chambre adopte une résolution du Sénat qui ordonne d'arborer le drapeau américain au haut de l'édifice pendant les séances.

Une resolution du Sénat au sujet de la partie du message du Gouverneur où il est fait mention du coton acheté par le gouverneur Allen pour l'Etat, a été lue une seconde fois. Cette résolution pourvoie à la nomination d'un comité chargé d'enquêter sur ce sujet l'Etat peut rentrer de coton.

Un bill du Sénat n'ayant $100,000 pour la fin de la session, donne lieu à une longue discussion. Les défenseurs de bill soutiennent que si l'on votait une somme aussi modique la Louisiane serait privée des moyens de faire face aux réponses d'une convention que la Législature qui suivrait cette nécessité serait considérée de revenir une reconnaissance de la convention de 1864.

En réponse on avance que si on allouait un dollar ou un million, la même objection pourrait être opposée au crédit; que l'ensemble d'idée qui a pu jusqu'ici se maintenir dans les rangs de l'opposition ne saurait plus impliquer 72 membres d'une assemblée. MM. Powell, Ryan, Edwards, McCormick, Bailey, de la Barre et autres prennent la parole en faveur du bill.

Le rejet du bill a la majorité de trois voix rejeté par un vote de 49 contre 52.

M. Mahéchère propose de nouveau d'ajouter à la résolution toute la Chambre, de la Chambre, de composer le régiment, au défaut d'un autre qui ne pas encore complètement, le vote sur le rejet ayant donné 55 contre 52.

Une pétition de la ville de Donaldsonville pour l'extension de ses limites est référée au comité des affaires particulières.

Le Chambre s'ajourne à demain, aujourd'hui à midi.

L'LEGISLATURE.

SÉNAT.

Séance du 1er décembre.

Le Sénat se réunit à 10 heures du matin suivant l'ajournement, sous la présidence de l'honorable Jean Barthe—24 membres répondent à l'appel.

Le procès verbal est lu et adopté.

La résolution de M. Brown pour déployer le drapeau des Etats Unis au-dessus du siège du président du Sénat, est remplacée par une résolution ainsi qui porte que les siège des deux officiers présidents des deux Chambres seront décorés, suivant la coutume, avec le drapeau national. Cette résolution est envoyée à la Chambre pour qu'elle y donne son concours.

Au nombre sur le travail est référée la communication des éditeurs et des propriétaires de l'*Abeille* de la Nouvelle-Orléans, qui offrent de mettre à la disposition de nouvelle les documents officiels contenant les informations désirées relatives aux décrets et règlements adoptés dans les colonies d'angleterre, dans des circonstances semblables à celles où l'Etat se trouve actuellement.

Est adoptée une résolution réunie au sujet du coton acheté à Shreveport par le gouverneur Allen. Suivant cette résolution, il sera nommé un comité réuni qui agira conformément aux recommandations faites par le gouverneur Wells dans son message. MM. Abary, Armstrong et Nixon sont nommés membres du comité pour le Sénat. La résolution est ensuite envoyée à la Chambre qui y donne son concours en nommant les autres membres du comité.

M. Maudey propose un acte qui pourvoit aux dépenses contingentes de l'assemblée générale.

M. Foute s'y oppose, par la raison que on serait faire de la législation avant que la question de la Convention fut résolue.

L'objection est rejetée par un vote de 21 contre 6, et le projet de l'acte, tel qu'il est passé, est lu pour la seconde lecture.

Un amendement qui fixe le nilage des membres à 20 dollars par mille, est présenté par le sénateur de Morehouse.

M. Egan prend alors la parole pour répondre à M. Kenner au sujet de l'appel d'une convention. C'est là une nouvelle qui sera accueillie avec faveur dans notre monde musical qui s'est intéressé aux débuts de mademoiselle Elie et qui est impatient d'apprécier le talent qu'elle a acquis pendant son séjour de neuf années à Paris.

Nous avons eu la bonne fortune de l'entendre dans une soirée intime, et nous ne croyons pas commettre une indiscrétion en faisant part à nos lecteurs de nos impressions. La jeune pianiste louisianaise semble avoir emprunté quelques qualités à chacun de ses trois professeurs—trois maîtres que nous avons déjà nommés—Herz son style magistral, son expression vigoureuse; à Stamati en correction, en justesse, en pureté irréprochables; à Schloff en grâce, en finesse de nuances et son originalité. Dans deux ou six morceaux de genres complètement différents, que nous lui avons entendu exécuter, mademoiselle Elie a fait preuve des qualités les plus variées et d'un sentiment musical qui révèle une nature vraiment artistique. Elle se joue des difficultés avec une aisance merveilleuse, restant toujours sûre d'elle-même dans les passages les plus entraînants et gardant une justesse de mesure qui satisfait toute l'oreille la plus délicate, sans que cette correction lui fasse négliger les nuances et détail propres à faire ressortir toutes les beautés des morceaux.

En résumé, nous dirons que Mademoiselle Elie doit déjà être considérée comme une artiste ayant un talent remarquable, résultat dû à la grande partie à des maîtres habiles, mais dû aussi à une heureuse organisation musicale, qui lui a permis de mettre à profit les enseignements de ses maîtres, et de se composer un genre original sans imiter servilement aucun d'eux. Nous ne doutons pas que notre public, si bon appréciateur de la musique, ne sanctionne pleinement par ses applaudissements l'opinion que nous formulons en ce moment, alors que nous sommes encore sous le charme de jeu si brillant, si pur et si correct de cette gracieuse pianiste.

Arrivée de Steamers

Il est arrivé, dans la nuit de jeudi à vendredi, trois steamers de New York: le *Mississippi*, capitaine Hatch, parti le 15, le *Lebanon*, capitaine Howey, parti le 18, et le *Fanny Skerry*, dont nous avons déjà parlé.

Arrivée de Personnages.—Le gouverneur *Moore*, de la Louisiane, est arrivé en ville et descendu à l'hôtel St Charles.

Le général Richard Taylor et l'honorable John H Reagan, se trouvent des postes des Etats confédérés sont également en ville.

NOUS AVONS eu le plaisir de recevoir la visite de M W. M BURWELL, rédacteur de *National Intelligencer*, journal conservateur de Washington. M. Burwell est Virginien de naissance et il porte un intérêt sincère à tout ce qui concerne l'avenir et la prospérité du Sud. Nous avons trouvé en lui un homme fort délivré et nous sommes convaincus que ses correspondances refléteront il le nouvel Etat des esprits et des choses dans les Etats qu'il est en train de visiter.

MEDICAMENTS FRANÇAIS. — M. EDOUARD GUILLOT, No 128 rue Royale, vient de recevoir de Paris un envoi considérable d'excellents médicaments français, dont l'authenticité et la fraîcheur sont pleinement garanties. On en trouvera l'énumération dans une annonce insérée plus loin. Nous croyons devoir également appeler l'attention du public sur les parfumeries françaises de la maison Guillot. Provenant des premières maisons de Paris, elles sont supérieures à la plupart des parfumeries importées à la Nlle-Orléans et se recommandent aux dames par leur extrême finesse.

SAVON POUR LE PEUPLE—Les fabricants du savon O. K. invitent les chefs de famille, les propriétaires d'hôtels et de pensions, les blanchisseuses, les peintres, les domestiques et les servantes, à en faire l'essai, persuadés qu'ils en seront pleinement satisfaits et ne voudront plus en employer d'autre. Il répètent que c'est à la fois le meilleur savon et celui qui coûte le moins. On le trouve dans toutes les grosseries, ainsi que la poudre blanc de Pyle, mais si également chez A. D. Griffy, à l'angle des rues Bienville et Vieille Levée.

Charbon anglais et américain — La maison W. G. Coyle & Co. annonce qu'elle a à vendre de l'excellent charbon anglais de Cannel et de charbon de Pittsburg de première qualité. Bureau rue Gravier 142, entre les rues du Camp et St Charles.

Whiskey, whiskey— A vendre par W Hilsted & Cie rue Gravier, No 109, de l'excellent whiskey de toutes les marques, depuis le Vieux Bourbon jusqu'au Pike's Magnolia.—Voyez l'annonce.

Arrivage de Liverpool—Le vapeur *Bohemia* est arrivé de Liverpool à la barre de Mobile, le 30 au soir, après une traversée de 23 jours, avec une plaine cargaison et 115 passagers.

VINS, FRUITS, LIQUEURS, &c. — M. JOS. BROUSSE, No 59 rue de la Douane, a reçu de Bordeaux en sus lots de vins, surfines à huile, fruits à manger, vin, conserves, liqueurs, &c.—Voir l'annonce

Nouvelles du Nord

PAR L'OUEST.

Dans les journaux de St Louis du 26 novembre, nous trouvons les dépêches additionnelles qui suivent:

Traité de réciprocité.

Washington, 24 nov.—Le ministre anglais a été chargé par son gouvernement de poursuivre le renouvellement du traité de réciprocité. Des négociations à cet effet seront entreprises aussitôt que possible. Le gouvernement des Etats-Unis a fait faire des recherches sur ce sujet.

Politique de Thad. Stevens.

Thad. Stevens, qui est ici depuis quelques jours, parle très librement de la politique que lui et ses amis comptent suivre. Il dénonce sans détour la politique du président et profitera de la première occasion qui s'offrira à lui après l'ouverture du Congrès pour énoncer ses propres vues. On déploie beaucoup d'efforts pour empêcher qu'il ne soit renommé à la présidence du comités voies et moyens.

Le général Butler a eu plusieurs conférences avec les membres radicaux du congrès.

Il n'y aura pas de candidat à la présidence de Schuyler Colfax. Henry J. Raymond et le gén. Banks ont annoncé qu'ils ne seront pas candidats.

Le cabinet s'est réuni aujourd'hui pour prendre connaissance des matières qui feront le fond du message présidentiel.

Le général Howard, commissaire du Bureau des affranchis, fera un rapport au Congrès. Il embrassera dans ce rapport tout ce qui concerne les affranchis, leurs habitudes, leur situation, leurs besoins. On a reçu déjà la plupart des rapports des assistants commissaires et l'on y trouve d'intéressants détails sur les relations existantes entre les affranchis et leurs anciens maîtres dans les divers Etats.

On redoute l'hiver pour les affranchis. Ils sont depuis six ou sept mois séparés de leurs maîtres; ils n'ont rien gagné pendant l'été et l'hiver les trouvera dépourvu de tout, sans les ressources du travail.

Procès du commodore Craven.

Washington, 24 novembre—Les membres de la commission Farragut, nommée pour juger le commodore Craven, étaient d'avoir laissé échapper, par sa faute, le bâtiment Stonewall, lorsque son commandant était prêt à le livrer aux Etats-Unis. Des témoins ont déposé que le commodore Craven a été jusqu'à refuser de tirer sur le Stonewall, le commodore Craven doit être responsable de l'évasion du bâtiment.

Comité de vigilance à Boston.

New York, 24—Le Boston *Herald* dit que un nombre de jeunes gens de South End ont organisé sur-le-champ une bande pour faire en sorte de patrouille dans les rues de la ville, pendant les premières heures de la soirée, afin de protéger les habitants attaqués contre des attaques nocturnes. Un armurier a vendu 300 revolvers en un seul jour.

Programme parlementaire des Républicains.

New York, 24—Une dépêche de Washington au *Commercial* dit que les membres républicains ont l'intention de s'occuper de finances dès les premiers jours de la session, et de renvoyer la question des délégations du Sud jusqu'après le Nouvel-An, ce qui leur permettra de agir avec plus d'harmonie.

Election de la Caroline du Nord.

On lit dans le Newbern *Times*: La vérité est que tout le Sud a été occupée de la plus grande folie dont jamais peuple en ait rien de comparable, et nous regrettons d'avoir à le payer par deux ans de la loi gouvernement militaire et d'épreuves de toutes sortes. Si le Législature fait tout de suite ce que la Convention n'a pas fait et qui nous pulsions avoir une nouvelle élection congressionnelle, nous n'aurons à supporter pour être admission pendant la session. Autrement, tout sera perdu pour le quart d'heure. Que le peuple réfléchisse froidement à ce qui précède.

Vastes ruines en Pennsylvanie.

Harrisburg, 24 nov—Des mines commencent la ruine Kelin à un mille et demi au sud est de Harrisburg. Ce sera le plus grand établissement d'Amérique et le pendant de ce que sont les mines de charbon autour de Wade et Stanton à Scranton. On y emploie 1000 travailleurs ordinairement sur l'autre et il faudra en outre 150 ouvriers et artisans habiles pour mettre ces mines en pleine opération.

FRANCE.

Les résultats des élections des Basses Pyrénées sont connus:

Dans la circonscription de Pau, M. Lafitte a obtenu 30 000 voix contre M. Barthe, candidat de l'opposition.

Dans l'arrondissement d'Orthez, M. Chaminade a obtenu 19,370 voix et M. Lissac, candidat de l'opposition, 6437.

M. Girod (de l'Ain) fils de l'ancien président du conseil d'Etat, a été élu député à Bourg. Il a remporté aucune opposition et a obtenu 21,256 voix.

L'empereur a fait une courte excursion en Bretagne, à la ferme de Kerlerlo-Hoël, propriété de la princesse Bacciochi, pour y examiner d'importantes travaux de drainage. Le cour devait partir le 12 novembre pour Compiègne et en revenir vers le 20 décembre.

Le prétendu manifeste du *Nous Jurons transformé* en *Nous Jurons* n'apparaît pas à M. Gambetta. Il n'est de nouveau journal est tranchement démocratique, et il est évident que c'est de la jeune Démocratie qu'on trouve intelligemment représentée. Nous ne croyons pas que nous avons remarqué spécialement la lettre de M. Gambetta, qui sert de préface et signale avec vive et forte énergie les vices du système des agitations conservatrices, et la *Revue*, par Mérin, où se trouve un très curieux parallèle des empires de la Mégnoie et des soupers de nos jours.

Voici le résumé officiel du décès cholériques des derniers jours:

Le 24 novembre; à domicile, 56 personnes; dans les hopitaux civils, 35; hôpitaux militaires, 4; communes, 19—total, 114.

Le 25 domicile, 37; hôpitaux civils 22, hôpitaux militaires, 3; communes, 20—total, 81.

Le 3—à domicile, 44; hôpitaux civils, 25, hôpitaux militaire, 1; communes, 15—total 85.

Le 4—à domicile, 38; hôpitaux civils, 22, hôpitaux militaires, 1, communes, 10—total 71.

Le 5—à domicile, 47; hôpitaux civils, 12, hôpitaux militaires, 0, communes, 2—total 61.

Le 6—à domicile, 29; hôpitaux civils, 19, hôpitaux militaires, 0; communes, 10—total, 58.

La *Patrie* ajoutera que les chambres seront ouvertes le 15 janvier.

Les frégates *Gloire* et *Gomer* ont ramené les premières troupes de Civita Vecchia.

L'émigration polonaise prépare la publication d'un nouveau journal polonais, qui paraîtra sous peu, sous le titre de *Gazette de Varsovie*, avec comme programme la délivrance des pays slaves de l'étranger, et leur réunion en un grand Etat fédéré.

FAITS DIVERS.

—Un de nos correspondant de l'*Aigle*, de Toulouse, qui se rendait à Bordeaux pour visiter l'Exposition, raconte cet incident de voyage.

On cria: Agen! vingt minutes d'arrêt; un buffet!

L'air frais du matin ayant aiguisé mon appétit, je m'assis devant une table convenablement servie, ayant à ma droite un de mes compagnons de route qui comprenait l'immobilité du chemin faisant, il avait tenu sa glotte, en faisant agir avec vigueur ses mandibules et ses dents.

Un inférieur arrive, suivi d'un autre petit-fils de Protée le Phocéen, qui fayait à lire de locomotive la Cannebière et le monstre asiatique.

L'éléphant gamil, chacun reprit sa place. Le naturel de la Provence, suffisamment repu—pour être juste, il aurait dû prendre un supplément—ne trouva rien de mieux à faire qu'à s'emplotonner dans sa couverture et à chercher une direction dans le sommeil. Mais à peine Morphée venait-il de secouer sur lui son flasmatique pavots, que le train s'arrêta et la voix du serre-frein se fit entendre, qui s'en allait criant tout le long du convoi: Colayrac! Colayrac! Colayrac!

Ce fut comme un coup de foudre. Notre Marseillais jeta loin de lui ses langes; il se prépitia à la portière, et, du ton le plus accentué, il s'écria:

—Train de l'air! je veux descendre.....comment, bagasse! je quitte la rue Saint-Ferréol pour faire le choléra, et l'on amène son arrivé dans ce pays! Conducteur, mettez-moi par terre, que je m'en retourne à Toulouse!

On eut beau expliquer aux craintif voyageur que son cholera était un fondement, que l'erreur provenait..... Rien n'y fit: il se fit ouvrir la portière, mais sur la voie, et nous ne tardâmes pas à l'apercevoir, au valise à la main, qui rebroussait chemin sur Toulouse.

—Au moment où le grand-duc de Mecklembourg abolit la bastonnade dans ses Etats, la bastonnade est appliquée par la justice de Berne aux délits de presse.

Un journal de Berne, M. J. J Rychner, a publié une brochure les intérêts *La parente du bien général ou l'harmonie de l'univers. D'après l'opinion* gnostique. M. Rychner serait le Gugno de Berne. Le tribunal fédéral a cependant condamné à deux jours de prison et à un demi-mois de la maison de l'administration de la Banque.

L'écrivain s'en sera quitte pour un simple recours d'appel de Berne. Le cour a confirmé cette décision qui rappelle la jurisprudence du moyen âge.

SAISDOUX—Il est vrai que le saindoux est plus cher, mais pour le moins on sait ce que le prix de vente. Le prix de vente est de 16 à 17 cts la livre. Les ventes sont très limitées et on ne cotera aujourd'hui que 16 à 16½ cts la livre.

PORC—Une balle de 22 par barils a été vendue au prix de vente, mais on ne sait pas quel prix. Le prix de vente est de 22 par barils et on ne cotera quelques barils 22½ à 23 par barils.

HUILE DE CHARBON—Rien vendu, on barils de 5 à 30 sur le gros et en détail, $1 10 cts.

DERCHE—Pas de demande et les ventes sont de peu de importance. Le prix de vente est de $1 70 le boîte de 100 livres.

BEURRE ET FROMAGE—Le beurre abondant et est calme, le fromage assez ferme. Nous apprécions ainsi ces cotes:

Nous cotons le beurre de Bretagne 45 à 55, et de l'Ouest 35 à 40 cts la livre.